

LE VEZON

- TYPOLOGIE *Bateau de plaisance*

- CARACTERISTIQUES

Longueur à la flottaison : 4,55 m

Longueur hors tout sans *bout dehors* : 4,70 m

Largeur : 1,80 m

Déplacement en *jauge* brute : 1 tonneau

Ce petit voilier de régates a été construit en 1887 par le chantier Blasse à Chantenay-sur-Loire. Sa coque acier de 3mm a été rivetée à chaud et à la main, puis galvanisée. *Dérive*, puits de dérive et gouvernail sont en tôle. Six caissons en tôle galvanisée, de 75 litres chacun, garantissent l'insubmersibilité du dériveur qui selon Paul Aubin "avait une fâcheuse tendance à chavirer en vent arrière, il faut dire qu'il portait 30 m² de voilure". Il possède un *gréement houari* d'origine avec un mât spruce verni de 5,6 m, une *vergue* de 6 m et une *bôme* de 5,20 m qui dépasse le tableau arrière de près d'un mètre ! Il est doté d'un *bout dehors* de 1,80 m.

Il appartient alors à M. Rogatien Levesque qui l'utilise en régates (*jauge* corrigée de 1Tx en 1902). C'est ce même Rogatien Levesque qui fit construire le "VETILLE", cinq ans plus tard par les chantiers Dubigeon.

Le "VEZON" fait partie de cette catégorie de petits *yacht* communément appelés les "houaris nantais". Construits avec le soin le plus extrême (les rivets ne sont apparents qu'à l'intérieur de la coque), ils sont très en avance sur leur temps et donc des concurrents redoutés qui raflaient tous les prix... quand ils ne coulaient pas, ce qui était relativement fréquent tant ils étaient sur toilés !

Le bateau est acquis en 1936 par M. Baptiste Aubin, charpentier de marine en bois, père de Paul Aubin, l'actuel propriétaire. Il le modifie en lui donnant un *gréement* plus raisonnable. Le *bout dehors* fut nettement réduit et la grand voile perdit son immense *pic*, alors que le mât fut rallongé dans l'esprit de l'époque, déplacé et ramené à un mètre de l'*étrave*. Par ailleurs, une nouvelle *dérive* assure une meilleure stabilité au bateau. Celui-ci y gagne aux allures de *près* et *gîte* beaucoup moins... La surface de voilure est ramenée de 30 m² à 20 m².

Durant la seconde guerre mondiale, le bateau fut plusieurs fois convoité par les officiers allemands qui l'enlevaient devant le chantier. Baptiste Aubin et ses fils le reprenaient la nuit suivante... Après plusieurs aller et retour, la famille Aubin mit le "VEZON" définitivement à l'abri dans les roseaux.

- RESTAURATION ET EXPLOITATION

Le "VEZON" est actuellement l'un des plus anciens voiliers en acier français. Son projet de réutilisation est orienté vers la participation aux réunions de vieux gréements.

Le bateau, mouillé à Sucé-sur-Erdre, a été classé monument historique le 29 mai 1997.

Le “VEZON ” n’a pas fait l’objet de travaux de restaurations financés par le Ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des Affaires Culturelles des Pays de Loire). Cependant, en 1998, la Conservation régionale des monuments historiques a commandé à Daniel Charles, expert auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, une étude sur “ les houaris français et nantais ” pour la reconstitution du gréement original du “VEZON ”, dans l’hypothèse ou ce bateau serait restauré dans son état d’origine.